

Regard sur Repentigny

VOLUME 23 • NUMÉRO 2 • AVRIL/MAI 2025

Un projet avant-gardiste pour le développement urbain et les finances de Repentigny

AVANTIA PREND SON ENVOL

Le 14 avril dernier, le projet phare de requalification du parc industriel longeant l'autoroute 40 a été dévoilé par le maire Nicolas Dufour, accompagné de l'honorable sénatrice et entrepreneure québécoise de renom, Danièle Henkel.

Un avenir prometteur pour Repentigny

«Aujourd'hui est un grand jour pour notre ville. Nous ne lançons pas seulement un projet urbain, nous posons un geste avant-gardiste qui redéfinira petit à petit le visage de Repentigny. Avantia est l'incarnation économique de notre volonté d'innover, de bâtir intelligemment, de créer un avenir durable pour les générations à venir et d'assurer la santé financière de notre Ville», a déclaré le maire Dufour.

Cette zone de 6 Mpi² sera transformée en un véritable écosystème urbain. Avantia accueillera jusqu'à 5 000 nouveaux logements dont des logements sociaux et abordables, un grand parc qui traversera le secteur, le futur tramway de l'est, des commerces de proximité pour tous les besoins et des espaces d'affaires innovants.



AVANTIA
UN LIEU. MILLE EXPÉRIENCES

Des retombées économiques majeures, des infrastructures prêtes

Selon les prévisions de la firme BC2, Avantia générera à moyen et à long termes plus de 40 M\$ en recettes fiscales par année, un véritable souffle d'air frais pour le portefeuille de l'ensemble des citoyens de Repentigny.

Mais bien au-delà des chiffres, ce projet représente une confiance renouvelée du milieu des affaires envers la vision audacieuse de Repentigny.



Les élus.es de Repentigny au lancement d'Avantia ▲

Avec l'ajout d'un projet hôtelier, ainsi que d'une antenne universitaire à moins d'un kilomètre, Avantia incarne l'avenir des villes québécoises : inclusives, intelligentes, accessibles.

La Ville est prête grâce à l'adoption récente d'une réglementation solide encadrant ce secteur stratégique et définissant clairement sa vision et les normes de développement, et ce, tout en disposant déjà d'infrastructures pérennes nécessaires pour soutenir son déploiement. Avec Avantia, Repentigny devient un modèle de développement urbain moderne, qui loge, qui accueille et qui mise sur son capital humain.

Découvrez tous les détails du projet sur avantiarepentigny.ca.



Danièle Henkel, marraine d'Avantia

«Ce projet, ce n'est pas simplement une transformation urbaine. C'est une déclaration d'intention. Un message fort envoyé aux entrepreneurs du Québec, du Canada et d'ailleurs : à Repentigny, vous trouverez un terrain fertile pour vos aspirations», a souligné M^{me} Henkel qui voit en Avantia un exemple phare de l'économie francophone moderne.

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Quel est le rôle de la Ville dans le projet Avantia?

- ◆ La Ville agit comme facilitatrice et soutient les promoteurs.res dans la mise en place de leur projet au sein d'Avantia.
- ◆ Elle s'assure que les projets déposés sont conformes aux règlements d'aménagement du secteur et respectent la vision, les aspirations de la communauté et les meilleures pratiques de développement durable.

Quel est le coût total du projet? Comment sera-t-il financé ?

- ◆ Le projet Avantia représente un investissement de près de 200 M\$ en infrastructures, planifié de façon responsable sur plusieurs années.

- ◆ La Ville ne paiera pas tout : elle ira chercher le maximum de subventions et négociera des ententes avec les promoteurs.res qui devront faire leur part.
- ◆ La Ville prévoit aussi d'éventuels partenariats publics et privés pour partager certains coûts, notamment ceux liés à la création d'espaces verts.
- ◆ Avec Avantia, Repentigny se dote d'un levier économique majeur, avec des investissements privés estimés entre 3 et 5 milliards de dollars.

Suite en page 2.



BULLETIN MUNICIPAL
Regard
en bref

Pour vous abonner :
repentigny.ca/infolettres

Suivez-nous sur   

Repentigny
S'épanouir



AVANTIA

Un lieu. Mille expériences

Repentigny est à la croisée des chemins. Avec un territoire développé à 99,99 %, nous devons choisir entre le statu quo... ou l'audace. Et nous avons choisi l'audace.

Avantia incarne cette volonté. Ce projet ambitieux, qui prendra forme au cours des 20 prochaines années, vise à transformer l'actuel parc industriel longeant l'autoroute 40 en un quartier moderne, durable et accueillant. Sur une superficie de 6 M pi², Avantia proposera un milieu de vie novateur où cohabiteront harmonieusement des logements adaptés à toutes les bourses, un parc linéaire, un réseau de transport collectif efficace, des commerces locaux et des espaces de travail modernes.

Des bénéfices tangibles pour tous

Les retombées du projet seront considérables : environ 40 M\$ de revenus additionnels par année sur un horizon à long terme, des milliers de nouveaux logements, une mobilité facilitée et durable ainsi qu'une économie locale redynamisée. Concrètement, ces revenus permettront d'alléger le fardeau fiscal des contribuables et seront directement réinvestis dans des services publics améliorant votre qualité de vie.

Bien plus qu'un simple projet immobilier, Avantia est pensé pour que tous les services essentiels soient accessibles à pied ou à vélo, à proximité immédiate. C'est une vision humaine et inclusive, réfléchie pour répondre aux besoins actuels et futurs de notre communauté.

Avantia, c'est «Un lieu. Mille expériences». C'est un message fort adressé aux entrepreneurs, aux familles, aux jeunes et aux aînés : à Repentigny, nous créons ensemble un environnement où chacun peut rêver, investir et s'épanouir.

Avec un plan précis et des infrastructures déjà en place, nous sommes prêts à construire, ensemble, la ville de demain.

Le maire
Nicolas Dufour

Est-ce que les taxes vont augmenter avec la réalisation d'Avantia?

- ◆ Non, Avantia permettra à la Ville d'aller chercher de l'argent neuf grâce aux nouvelles entreprises et aux projets immobiliers qui verront le jour.
- ◆ Cela permettra au compte de taxes de demeurer compétitif.
- ◆ À terme, la Ville générera plus de 40 M\$ par année en revenus supplémentaires qui seront réinvestis directement dans les services qui comptent pour vous : des routes en meilleure état, des parcs mieux aménagés, plus d'espaces verts, des événements pour toute la communauté, etc.
- ◆ C'est une façon concrète d'améliorer notre qualité de vie, sans alourdir le fardeau des gens de Repentigny.

Comment comptez-vous gérer le trafic local avec la construction de nouveaux logements, alors que ce secteur de la ville est déjà congestionné?

- ◆ L'un des objectifs du projet Avantia est justement de réduire la congestion routière en diminuant notre dépendance à la voiture.
- ◆ Il s'agit d'une transformation planifiée sur une vingtaine d'années, pensée pour créer un quartier plus accessible, mieux connecté et plus respectueux de l'environnement.
- ◆ Avec la venue du futur tramway de l'est, les citoyens.nes auront enfin une vraie alternative à l'auto.
- ◆ Le quartier sera aussi conçu pour les piétons et les cyclistes, avec des pistes sécurisées.
- ◆ Comme Avantia réunira à la fois des logements et des emplois, plusieurs pourront vivre et travailler dans le même secteur.
- ◆ Dès les premières phases du projet, la Ville prévoit la mise en place de mesures pour limiter au maximum les répercussions sur les rues résidentielles avoisinantes et ainsi préserver la qualité de vie des citoyens.nes.

Combien coûteront les loyers des nouveaux logements?

- ◆ La Ville souhaite qu'Avantia propose une diversité d'appartements accessibles à tous, et pas uniquement du haut de gamme.
- ◆ Consciente que l'abordabilité est une préoccupation importante, la Ville encouragera activement des projets de logements sociaux et abordables dans Avantia.
- ◆ D'ailleurs, un nouveau règlement de zonage incitatif permettra aux promoteurs.res de bonifier leur projet de construction s'ils incluent ce type d'habitation.

Quels types d'entreprises pourront s'installer à Avantia?

- ◆ Le projet s'adresse aux entreprises en technologie, en services professionnels, en fabrication industrielle ou encore en logistique.
- ◆ Des services et des commerces de proximité seront inclus pour répondre aux besoins de toute la population.
- ◆ L'objectif est de créer un quartier humain et économique, où les activités se complètent naturellement.

Quel sera l'impact sur l'environnement et comment la Ville prévoit-elle le minimiser?

- ◆ Avantia est pensé pour être un quartier durable.
- ◆ Des bâtiments écoénergétiques, beaucoup d'espaces verts, et des mesures concrètes pour réduire notre empreinte carbone seront au cœur de cette planification.
- ◆ Le secteur favorisera les déplacements actifs et en transport collectif, grâce à la proximité du centre d'autobus exo, déjà existant, et du futur tramway de l'est.
- ◆ La gestion des eaux pluviales se fera à ciel ouvert, avec un parc-éponge.
- ◆ Les toits verts, les panneaux solaires et les stationnements étagés seront aussi encouragés.

Quand les premières entreprises pourront-elles s'installer?

- ◆ Pour attirer des entreprises et des travailleurs, il faut d'abord leur offrir un milieu de vie prêt à les accueillir. Cela commence par du développement immobilier : c'est la première étape.
- ◆ Transformer un secteur déjà bâti est un processus complexe. Dans le cas d'Avantia, cela se réalisera par étapes sur un horizon de 20 ans.
- ◆ Chaque étape avancera selon le rythme des projets immobiliers déposés.
- ◆ Par exemple, les premiers gros projets d'entreprises pourraient voir le jour à partir de 2027-2028.
- ◆ Du côté résidentiel, des mises en chantier pourraient débuter dès 2026.



S'enraciner pour s'épanouir

LA POLITIQUE DE FORESTERIE URBAINE ET DE BIODIVERSITÉ FAIT PEAU NEUVE



La Ville a mis à jour sa Politique de foresterie urbaine et de biodiversité. Cette nouvelle version vise à verdir davantage le territoire et à mieux protéger les arbres, les espaces verts et la nature, afin d'améliorer concrètement la qualité de vie de toute la population et de renforcer notre résilience aux changements climatiques.

Plus précisément, cette nouvelle mouture orientera nos actions pour les prochaines années afin de préserver les milieux naturels, accroître la canopée urbaine, diversifier les espèces végétales et mobiliser la communauté autour de la protection de la biodiversité.

« Les changements climatiques se font de plus en plus sentir et il est urgent d'agir. En misant sur le verdissement et la protection de nos milieux naturels, on améliore la qualité de l'air, on rafraîchit nos quartiers et on protège notre cadre de vie. C'est tout le sens de la mise à jour de notre Politique de foresterie urbaine et de biodiversité. Un geste fort, pour un avenir plus vert, plus sain et plus résilient », indique Normand Urbain, président de la Commission environnement et résilience climatique et conseiller municipal.

Mieux verdir là où ça compte

Face aux défis climatiques – vagues de chaleur, sécheresses, inondations – les arbres et les espaces verts sont des alliés incontournables. Leur capacité à rafraîchir l'air, filtrer les polluants, absorber l'eau de pluie et réduire l'érosion en fait un pilier de la résilience urbaine. La Politique pose donc ses assises sur les quatre orientations suivantes :

- Protéger les arbres existants et conserver la biodiversité;
- Augmenter le nombre d'arbres et diversifier les espèces;
- Sensibiliser et impliquer la population;
- Améliorer les connaissances et les pratiques de gestion.

De ces orientations découleront des actions concrètes, telles que la création de forêts nour-

ricières, la mise en place d'ateliers citoyens, l'élaboration d'un plan de verdissement ou encore le développement de projets innovants en foresterie et agriculture urbaine.

La Ville concentrera notamment ses interventions dans les secteurs les plus vulnérables aux îlots de chaleur : quartiers résidentiels denses, zones commerciales, institutions et secteurs industriels. L'objectif est clair : verdir là où le besoin est le plus criant.

Des gestes individuels, un engagement collectif

La mobilisation de toute la communauté est essentielle pour faire du verdissement urbain une réussite partagée. Ce projet de refonte a d'ailleurs débuté par une consultation publique sous la forme d'un café-rencontre, où une soixantaine de personnes ont partagé leur vision et leurs aspirations en matière de foresterie urbaine et de biodiversité. De plus, deux citoyens.nes siègent désormais à la Commission environnement et résilience climatique, où ils participent activement aux discussions et ont le mandat d'émettre des recommandations au conseil municipal, une première pour la Ville.

« En actualisant cette politique, nous posons les bases d'un véritable legs écologique. Par des mesures concrètes, une mobilisation citoyenne forte et une vision renforcée du verdissement urbain, nous préparons notre ville à mieux affronter les défis climatiques et à préserver durablement notre qualité de vie », ajoute Nicolas Dufour.

Pour découvrir la nouvelle mouture de la Politique de foresterie urbaine et de biodiversité, rendez-vous au repentigny.ca/foresterieurbaine.

Qu'est-ce qu'une politique municipale?

C'est une feuille de route que la Ville se donne pour avancer dans une direction claire. On y définit les priorités, les objectifs et les actions à prendre pour les atteindre. Elle est élaborée conjointement par les élus.es, par l'entremise des commissions, et les équipes administratives.



VOS DISTRICTS

District 9 — Du Boisé

Autrefois un lieu de villégiature prisé pour sa plage Bois-de-Boulogne, ce secteur bordant la rivière L'Assomption a su conserver son caractère naturel. Son nom, issu d'un projet domiciliaire, s'est ancré dans la mémoire collective. Aujourd'hui encore, le quartier bénéficie d'une grande couverture forestière, véritable poumon vert de la ville.

District 10 — Le Gardeur

La nouvelle dénomination de ce district s'inspire de ses racines historiques. En effet, le quartier tire son nom de la famille Le Gardeur, cofondatrice de Repentigny. D'abord nommé Saint-Paul-l'Ermite en 1857, il devient Le Gardeur en 1978.

Autrefois une zone agricole, ce quartier a évolué pour devenir un secteur moderne avec des écoles, des commerces et plusieurs autres services.

Découvrez-en plus sur vos districts et l'origine de leurs nouveaux noms au repentigny.ca/districts.



Premier tronçon finalisé en 2022

2^e tronçon du mur antibruit

PROCHAINE ÉTAPE : RELEVÉS ACOUSTIQUES

D'ici l'été 2025, la Ville effectuera — en collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) — des relevés acoustiques dans la zone où sera éventuellement érigé le deuxième tronçon du mur antibruit, soit entre les boulevards de La Rochelle et Brien, du côté nord de l'A-40. Ces relevés permettront d'évaluer les niveaux sonores existants dans l'environnement avant les travaux et de déterminer les critères de conception qui permettront d'atténuer au maximum le bruit ambiant.

Rappelons que la Ville a finalisé la première phase du mur antibruit, soit le tronçon situé du côté sud de l'A-40, entre le boulevard de La Rochelle et le centre commercial Les Galeries Rive Nord, à la fin de 2022. Elle a par la suite réalisé une étude technique d'avant-projet afin d'évaluer les différentes options pour la construction du 2^e tronçon. Souhaitant en assurer la construction d'ici 2027, elle poursuivra le projet en 2025-2026, en précisant ses paramètres, en procédant à la conception de l'ouvrage à réaliser ainsi qu'en élaborant les plans et devis, et ce, toujours en collaboration avec le MTMD.

Suivez l'évolution du projet au repentigny.ca/grands-projets.

Nouveau protocole d'entente pour le service 911

ENTENTE HISTORIQUE AVEC UASHAT

La Ville a signé, le 8 avril dernier, un protocole d'entente sur 10 ans visant à assurer la répartition des communications d'urgence (911) du corps de police de la communauté Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam (ITUM).

Il s'agit d'une avancée majeure pour la Sécurité publique de Uashat mak Mani-utenam (SPUM) qui bénéficiera de la mise en service d'une répartition structurée et performante pour les appels d'urgence.

Il s'agit d'un partenariat unique qui reflète notre ouverture aux autres, tant sur le plan humain que culturel, et qui répond à notre vision du partage des compétences. Ce projet nous permet également de développer une expertise précieuse dans un domaine de pointe, où l'approche de sécurisation culturelle joue un rôle clé.

Les représentants de la Ville et de Uashat lors de la signature de l'entente ▼





ACTIVITÉS POUR BOUGER

Envie de profiter du printemps pour bouger davantage en plein air et vous amuser? Plusieurs activités sont prévues dans le cadre du Mois du vélo.

Dès le début mai, profitez pleinement de nos parcs et installations. Explorez les circuits cyclables qui relient des lieux magnifiques comme les parcs de l'Île-Lebel, Saint-Laurent, Larochelle et Champigny, et plus encore!

Tour du silence

21 mai, 18 h

Départ de l'école Entramis

Enfourchez votre vélo pour la 18^e édition qui se déroulera dans les rues de la ville à la mémoire des cyclistes disparus.es.

Pour tous les détails, visitez le repentigny.ca/calendrier.

Les piliers de notre communauté

GRAND MERCI À NOS BÉNÉVOLES

Du 27 avril au 3 mai, la Semaine de l'action bénévole met en lumière l'engagement précieux de celles et ceux qui donnent de leur temps pour le bien-être collectif. Encore cette année, la Ville a tenu une soirée hommage au Théâtre Alphonse-Desjardins afin de remercier les centaines de bénévoles qui, par leur générosité et leur implication, enrichissent la vie de notre communauté. Ces personnes œuvrent au sein des quelque 150 organismes du territoire répartis dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs et du communautaire.

Nous tenons à souligner leur dévouement et leur impact positif sur la qualité de vie des citoyens.nes. Leur contribution est précieuse et fait toute la différence dans nos milieux de vie. Merci à toutes celles et ceux qui, chaque jour, s'investissent pour bâtir une communauté solidaire et dynamique!



Au cœur de la ville

VISITES HISTORIQUES

Ce printemps, plongez dans le riche passé de la ville en visitant des sites emblématiques aux récits fascinants.

Circuits guidés : Petit Village et centre-ville

Les dimanches 1^{er} et 8 juin, en compagnie de notre équipe de guides passionnés, parcourez le Petit Village, un quartier au charme d'antan avec ses maisons ancestrales et son ambiance pittoresque. Vous pouvez aussi remonter le temps lors d'une balade à travers les monuments du centre-ville, le tout agrémenté d'anecdotes sur ce qui a façonné Repentigny au fil des siècles. Réservez votre place dès maintenant au repentigny.ca/calendrier.

Visite des églises patrimoniales

Partez à la découverte des églises Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie et Notre-Dame-des-Champs, véritables trésors architecturaux témoignant de l'héritage religieux de notre ville. Plusieurs plages de visite sont disponibles au début du mois de juin.

Inscription requise au repentigny.ca/calendrier.



Fête d'ouverture du Moulin Grenier

Le 21 juin, de 10 h à 16 h, plongez dans l'histoire fascinante du savoir-faire des meuniers.ières d'autrefois en explorant ce joyau du patrimoine québécois. Pour l'occasion, profitez d'une dégustation de pain artisanal, d'une animation avec Archéophone, d'une station créative et d'une visite guidée. Des organismes culturels et patrimoniaux, dont l'Atelier d'histoire de Repentigny et l'Association des Moulins du Québec, seront également de la partie. Entrée libre.

Notez qu'il sera possible de visiter le Moulin Grenier les vendredis, samedis et dimanches tout l'été jusqu'au 24 août, puis les 26, 27 et 28 septembre à l'occasion des Journées de la culture.

FESTIVAL

**Petits
bonheurs**

0-6
ANS

Repentigny
3 au 11 mai 2025

Inscrivez-vous au :
espaceculturel.repentigny.ca



© Armélie Legault, 2024

LE RENDEZ-VOUS CULTUREL DES TOUT-PETITS

Fête de la famille

LE RENDEZ-VOUS FAMILIAL PRINTANIER PAR EXCELLENCE

Le samedi 10 mai, de 10 h 30 à 16 h, on vous attend au parc Larochelle pour célébrer la Semaine québécoise des familles qui se déroulera sous le thème « 30 ans à tisser ensemble notre Québec Famille ». Pour l'occasion, le parc sera transformé en un immense terrain de jeux où structures gonflables, bingo musical, animations, bricolages et autres surprises accueilleront toutes les générations. Envie d'une pause gourmande? Des camions de cuisine de rue seront sur place pour

rassasier tous les appétits. Enfin, ne manquez surtout pas le groupe adoré des familles Les Petites Tounes avec son spectacle dynamique et entraînant qui vous fera chanter et danser. Notez qu'en cas de pluie, l'événement sera annulé.

Programmation : repentigny.ca/calendrier





© Joëlle Simard-Lapointe

LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

Samedi 7 juin, 11 h à 15 h

 Parvis du Théâtre Alphonse-Desjardins et préau du Centre d'art Diane-Dufresne

Le plus mignon des petits marchés s'installe à l'Espace culturel de Repentigny. Venez découvrir les créations de jeunes entrepreneurs, des produits locaux et des stations créatives pour une journée festive inoubliable.



Rampe de mise à l'eau

BIENTÔT LE TEMPS DE LEVER L'ANCRE

Si le niveau de l'eau et les conditions des berges le permettent, nous procéderons en mai à l'installation du quai et à l'ouverture de la rampe afin de permettre aux propriétaires d'embarcations nautiques de l'utiliser dans les meilleurs délais.

Accès gratuit pour la population repentinoise

Du 15 mai au 15 octobre, l'accès à la rampe de mise à l'eau est gratuit pour les citoyens.nes, à condition de détenir la vignette disponible à l'hôtel de ville seulement. Notez que les non-résidents.es doivent aussi se procurer une vignette au tarif prévu par la réglementation.



Pour tous les détails, consultez le repentigny.ca/rampe.

Favoriser le maintien à domicile

UNE SUBVENTION POUR LES PROPRIÉTAIRES DE 65 ANS ET PLUS

Pour l'année 2025, toute personne âgée de 65 ans et plus au 31 décembre 2024 et qui, à cette date, était propriétaire de son lieu de résidence (et qui répond toujours à ces conditions lors du traitement de sa demande), est admissible à une subvention de 75 \$, laquelle est offerte dans le cadre du programme de maintien à domicile des aînés.es de la municipalité. Cette aide financière est limitée à une personne par unité d'habitation; si vous en avez déjà fait la demande, la Ville vous a envoyé un chèque par la poste au début du mois d'avril.

Important : Il n'est pas nécessaire de vous réinscrire annuellement pour recevoir ce chèque. La réinscription est automatique tant que vous êtes propriétaire et habitez la même résidence. Lors de la vente de votre propriété, la municipalité est automatiquement informée via l'inscription de l'acte notarié.

Vous êtes éligible, mais vous ne l'avez pas encore demandé?

Remplissez le formulaire au repentigny.ca/subventions et retournez-le avant le 31 décembre 2025 accompagné des pièces justificatives demandées. Toutefois, en vous inscrivant dès maintenant, vous recevrez votre chèque plus rapidement!

Compte de taxes municipales

RAPPEL DE L'ÉCHÉANCE DU DEUXIÈME VERSEMENT

Le compte de taxes municipales que vous avez reçu en janvier est payable en trois versements. Nous vous rappelons que l'échéance du deuxième paiement est le **29 mai prochain** et que vous pouvez procéder au paiement de l'une des façons suivantes :

- Au guichet, au comptoir ou sur le site Web de votre institution financière;
- Au comptoir du Service de la taxation à l'hôtel de ville;
- Par la poste.

Pour en savoir plus, visitez le repentigny.ca/taxes-municipales.



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de la taxation au 450 470-TAXE (8293) ou à taxation@repentigny.ca.



Sécurité des piscines résidentielles

ÊTES-VOUS CONFORME À LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION?

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour mettre aux normes vos installations.



Pour vérifier plus en détail les normes applicables : repentigny.ca/reglementation-piscines-residentielles

Sécurité civile

ET SI UNE URGENCE SURVENAIT ?

Vents violents, inondations, verglas, panne de courant, vague de chaleur, pénurie d'eau potable... Étant donné que ces phénomènes désagréables sont de plus en plus fréquents, les changements climatiques apportent une nouvelle dimension à la notion de sécurité civile.

Bien que la Ville joue un rôle clé en situation d'urgence, la sécurité civile demeure l'affaire de tout un chacun. Nos ressources se mobiliseront rapidement pour vous aider, mais en cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, vous êtes le premier responsable de votre sécurité. Assurez-vous d'avoir à la maison une trousse contenant tous les articles essentiels à la subsistance de votre famille pendant 72 heures.

Pour en savoir davantage, voyez les différents conseils de nos équipes de prévention au repentigny.ca/situations-urgence.

Inscrivez-vous aux alertes

Afin de vous assurer que l'on puisse vous rejoindre rapidement et facilement en cas de sinistre ou d'évacuation, ou lors d'une situation particulière liée à la sécurité civile, assurez-vous d'être inscrit à l'Espace citoyen et/ou que vos coordonnées personnelles sont à jour.



Numérisez le code QR ou en consultez le mon-compte.repentigny.ca.

Vous pourrez alors créer votre compte ou encore vous connecter à votre compte existant. Une fois votre compte authentifié :

- ◆ confirmez que les renseignements de la section « Informations personnelles » sont exacts ;
- ◆ accédez aux « Avis municipaux » et indiquez vos préférences de communication et les types d'avis désirés.

Appel test pour les mesures d'urgence

Notez qu'au cours du mois de mai, nous effectuerons un nouvel appel test à l'intention des abonnés.es de l'Espace citoyen dans le but de confirmer leur statut de résident.e de Repentigny. Ne soyez pas surpris et merci d'écouter l'appel jusqu'à la fin.

Prévention des incendies

ON POURRAIT COGNER À VOTRE PORTE

Les visites annuelles en prévention des incendies reprennent en mai et se poursuivront jusqu'en octobre. Encore cette année, les pompiers.ères frapperont aux portes de plus de 7 300 résidences de Repentigny, de Charlemagne et de L'Épiphanie afin de vérifier la conformité des avertisseurs en place.

Ces visites peuvent avoir lieu à tout moment, de jour comme de soir, 7 jours sur 7. Pour savoir si votre adresse figure parmi celles qui seront visitées cette année, consultez la carte au repentigny.ca/incendies. Notez que les gens concernés ont reçu ou recevront prochainement une lettre d'avis.

Vérifications à effectuer en amont

En prévision de cette visite, veuillez vérifier :

- ◆ que votre résidence compte au moins un avertisseur de fumée fonctionnel par étage, incluant le sous-sol ;
- ◆ que les avertisseurs de fumée sont installés au plafond ou à moins de 30 cm (1 pi) du plafond ;
- ◆ que les avertisseurs de fumée ont moins de 10 ans ;



- ◆ qu'un avertisseur de monoxyde de carbone est installé près des chambres si la résidence compte un garage attaché à la maison ou un appareil à combustion.

En cas d'absence

En cas d'absence lors de la visite, un accroche-porte sera laissé à votre domicile. Vous aurez 30 jours pour effectuer les vérifications énumérées ci-dessus, apporter les corrections au besoin et remplir le formulaire « Absence lors de l'inspection résidentielle » que vous trouverez au repentigny.ca/incendies. Vous pouvez également remplir le formulaire dès maintenant si vous souhaitez faire vous-même les vérifications ou si vous pensez être absent.e au moment de la visite.

Prévention des incendies

QUAND LE GRAND MÉNAGE PRINTANIER SE FAIT SANS FUMÉE

Le retour du beau temps est l'occasion idéale pour effectuer l'entretien annuel de vos appareils de chauffage, ce qui permet de les maintenir en bon état et sécuritaires.

Il s'agit également du moment tout indiqué pour procéder au ramonage de votre cheminée. De plus, cela vous laisse le temps nécessaire pour effectuer, au besoin, les réparations requises avant l'hiver prochain. Sachez que le ramonage des cheminées est indispensable pour trois raisons principales :

- ◆ prévenir les incendies ;
- ◆ réduire les dommages causés par la fumée ;
- ◆ se prémunir contre le danger rattaché au monoxyde de carbone.

Quoi faire avec les cendres encore chaudes ?

- ◆ Déposez-les dans un contenant métallique muni d'un couvercle incombustible.
- ◆ Placez celui-ci à l'extérieur, sur une surface non combustible, à au moins 1 m (3,3 pi) de tout obstacle.

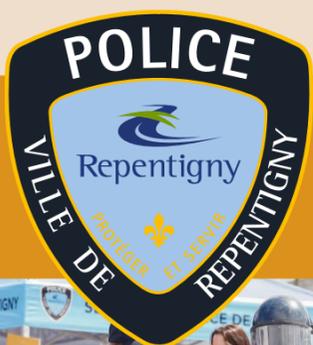
- ◆ Attendez au moins sept jours avant de transvider les cendres refroidies dans votre bac brun.

Ça sent les grillades

Si le beau temps vous donne envie de cuisiner sur le BBQ, installez celui-ci à une distance de 1 m (3,3 pi) de votre maison. Assurez-vous aussi de bien nettoyer la grille afin d'éviter que le gras ne s'enflamme. Votre repas sera assurément meilleur !

Attention où vous jetez vos mégots

Au printemps, la végétation morte est particulièrement sèche, alors que la nouvelle verdure n'a pas encore poussée. Cette situation augmente les risques d'incendies extérieurs. Pour limiter les dangers, évitez de jeter vos mégots de cigarette dehors, notamment dans le paillis ou les pots de fleurs. Utilisez plutôt un cendrier ; c'est plus propre et surtout plus sécuritaire !



LE SPVR AU RYTHME DE SA COMMUNAUTÉ

Rencontre citoyenne

SAMEDI 14 JUIN, 10 H À 15 H

1, Montée des Arsenaux, Repentigny

Kiosques extérieurs • Démonstrations «Taser gun»
Photobooth • Visite intérieure du poste repensée
Divers équipements et véhicules dont le nouveau Chevrolet Blazer électrique

Nourriture sur place (\$) • Interprète LSQ disponible

Agriculture urbaine et biodiversité

POULES, POTAGERS, PELOUSES DIVERSIFIÉES : DU NOUVEAU CET ÉTÉ



Que vous soyez un.e jardinier.ère en herbe, un.e aviculteur.trice en devenir, ou responsable de l'entretien paysager de votre maisonnée, cette annonce est pour vous! Cet été, pour la première fois, la Ville tolérera, sous certaines conditions, l'aménagement de poulaillers urbains, l'installation de potagers en cour avant et le maintien de pelouses diversifiées sur les terrains privés. Ces projets-pilotes visent à mesurer l'intérêt et l'engouement de la population, ainsi que les impacts de ces nouvelles pratiques sur la collectivité.

Pour connaître les conditions à respecter et en savoir plus, rendez-vous au repentigny.ca.

L'INVENTAIRE SE POURSUIT

De la mi-avril à décembre, nous poursuivons l'inventaire des raccordements inversés aux égouts sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'un programme obligatoire en vertu d'un protocole d'entente convenu en 2015 avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Ainsi, au cours des prochains mois, nos deux préposés — qui se déplacent avec un véhicule de la municipalité et s'identifient au moyen d'une carte émise par la Ville — frapperont aux portes de quelque 3000 résidences afin de vérifier la conformité du raccordement qui les relie au réseau sanitaire de la ville.

En quoi consiste le test ?

Il s'agit d'un test au colorant d'une durée approximative de 30 minutes. Les préposés vous remettent une pastille de colorant que vous devez déposer dans la cuvette pour ensuite activer la chasse d'eau. La suite du test se déroule à l'extérieur avec l'observation de la coloration dans les regards pluvial et sanitaire.

En cas de raccordement inversé

Pour le moment, la Ville ne fait que dresser l'inventaire et les propriétaires dont l'immeuble présente un raccordement inversé ne sont pas dans l'obligation d'apporter des mesures correctives.

Pour toute information communiquez avec le Service de la gestion des infrastructures et des eaux au 450 470-3290 ou à infrastructures@repentigny.ca.



▲ Daniel et Stéphane, les deux préposés mandatés par la Ville pour vérifier la conformité du raccordement reliant votre propriété au réseau sanitaire.

Repentigny vous accueille

VOTRE AVIS EST IMPORTANT

Vous avez emménagé à Repentigny au cours des deux dernières années? Nous souhaitons connaître l'expérience de votre arrivée.



Vos réponses nous permettront d'identifier des pistes d'amélioration afin d'offrir des services toujours plus adaptés et efficaces. En participant, vous courez la chance de gagner une carte-cadeau d'une valeur de 50 \$ de l'un de nos commerces locaux, le Marché Toit Rouge.



Journée écocitoyenne

VENEZ RÉCUPÉRER VOTRE COMPOST

Le 24 mai, à l'occasion de la Journée écocitoyenne, la Ville vous offre gratuitement du compost, des pousses d'arbres, des semences d'asclépiade et de trèfle, de même que des plants d'asclépiade pour embellir votre aménagement paysager et votre pelouse.

Présentez-vous entre 8 h 30 et 15 h dans les stationnements des écoles Jean-Baptiste-Meilleur et l'Horizon. N'oubliez pas d'apporter vos contenants et, si possible, une pelle pour récupérer votre compost. Notez qu'une preuve de résidence sera exigée sur place.

L'équipe de la transition écologique sera également présente pour animer la journée, vous conseiller et vous informer sur les écogestes du quotidien ainsi que sur les subventions vertes dont vous pouvez bénéficier.

L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps. C'est un rendez-vous!

Certification argent

VILLE AMIE DES MONARQUES

Notre Ville a récemment reçu la certification Argent Ville amie des monarches de la Fondation David Suzuki. La plantation d'asclépiade sur les terrains municipaux, l'intégration de la conservation du monarche à la Politique de foresterie urbaine et de biodiversité, ainsi que les activités de sensibilisation du grand public sont au nombre des actions qui nous ont permis d'obtenir cette reconnaissance et de confirmer notre engagement à préserver l'habitat de cet insecte en voie de disparition.

Saviez-vous que l'asclépiade est essentielle au cycle de vie du papillon monarche, puisqu'il s'en nourrit et y pond ses œufs? Contribuez à l'effort collectif de préservation de son habitat en intégrant de l'asclépiade à vos aménagements paysagers. D'ailleurs, on vous remet gratuitement des semences et des plants lors de la Journée écocitoyenne le 24 mai. Ne manquez pas ça!



Subventions

PASSEZ VERT, RÉCLAMEZ \$



Aménager un potager pour cultiver ses propres légumes et utiliser l'eau de pluie récupérée pour l'arroser est une excellente initiative. Un tel projet permet non seulement de favoriser l'autonomie alimentaire, de réaliser des économies sur les dépenses en épicerie et de réduire la consommation d'eau potable, mais de plus, il peut bénéficier de deux subventions offertes par la Ville.

Plus de subventions vertes

Vous avez à cœur votre bien-être et celui de la planète? Découvrez 48 écogestes simples à adopter au quotidien. Plusieurs peuvent d'ailleurs faire l'objet de subventions, notamment l'aménagement d'une serre, l'acquisition d'une tondeuse ou d'un vélo électrique, et bien plus!

Apprenez-en plus au repentigny.ca/ecocitoyen.

DATES À RETENIR

Collectes

Matières organiques

Depuis le **15 avril**, la collecte des matières organiques a lieu chaque semaine, et ce, jusqu'au début du mois de novembre.

Matières organiques avec surplus acceptés

Ces collectes sont offertes au printemps et à l'automne lorsque les résidus verts sont plus abondants. Les surplus sont acceptés en quantité illimitée, pourvu qu'ils soient disposés dans un contenant autorisé.

Secteurs A/B : 20 mai

Secteurs C/D/E/F : 21 mai

Branches

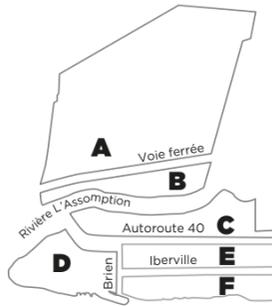
Tous les secteurs :
5 mai et 9 juin

Les ballots de branches doivent être déposés en bordure de rue le jour de la collecte avant 6 h 30. Le ramassage s'effectuera au cours des trois jours suivants.

Encombrants

Tous les secteurs : 26 mai

Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue le jour de la collecte avant 6 h 30. Le ramassage s'effectuera au cours des trois jours suivants.



ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boul. Iberville.

Ordre du jour : repentigny.ca/conseil

Pour joindre votre conseiller.ère municipal.e



District 1 - **Repentigny-les-Bains**
Raymond MASSE 514 231-8197
masser@repentigny.ca



District 2 - **L'Hôtel-de-Ville**
Jacques PRESCOTT 514 914-0021
prescottj@repentigny.ca



District 3 - **Centre-ville**
Karine BENOIT 438 506-7772
benoitk@repentigny.ca



District 4 - **Du Fleuve**
Luc RHÉAUME 514 913-5811
rheamel@repentigny.ca



District 5 - **Des Moulins** Appels seulement
Bernard LANDREVILLE 438 525-6807
landrevilleb@repentigny.ca



District 6 - **Félix-Leclerc**
Martine ROUX 514 895-3074
rouxm@repentigny.ca



District 7 - **Valmont-sur-Parc**
Joubert SIMON 438 622-2535
simonj@repentigny.ca



District 8 - **Jean-Baptiste-Meilleur**
Jennifer ROBILLARD 514 833-5239
robillardj@repentigny.ca



District 9 - **Du Boisé**
Martine GENDRON 514 247-4644
gendronm@repentigny.ca



District 10 - **Le Gardeur**
Kevin BUTEAU 514 926-9201
buteauk@repentigny.ca



District 11 - **Le Bourg-Neuf**
Chantal ROUTHIER 514 347-0947
routhierc@repentigny.ca



District 12 - **Vieux-St-Paul** Appels seulement
Normand URBAIN 450 654-5661
urbainn@repentigny.ca

Suivez vos élus.es sur les médias sociaux!

Pour connaître l'élu.e de votre district, consultez la carte interactive au repentigny.ca.

Ville de Repentigny

Depuis le **6 janvier 2025**, les heures d'ouverture de certains bâtiments municipaux, dont l'hôtel de ville, la cour municipale et les casernes, sont modifiées.

Les nouvelles heures sont les suivantes :

Lundi au jeudi : 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

URGENCES Police – Incendies – Ambulance	9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	450 470-3000
repentigny.ca	
communication@repentigny.ca	
435, boulevard Iberville, Repentigny QC J6A 2B6	
Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Transport - horaires	1 877 492-6111
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié six fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**

Impression : **Imprimerie BBM-Lanctôt inc.**
Distribution : **Postes Canada**
Tirage : **35 500 exemplaires**



ENTRÉE EN VIGUEUR DES RESTRICTIONS D'ARROSAGE

Conformément au règlement 252, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre, l'arrosage des pelouses doit être effectué selon l'horaire suivant :

	Numéros civiques pairs		Numéros civiques impairs	
	Arrosage manuel	Système d'irrigation (sous-terrain)	Arrosage manuel	Système d'irrigation (sous-terrain)
Jours pairs	6 h à 8 h 19 h à 20 h	4 h à 6 h		
Jours impairs			6 h à 8 h 19 h à 20 h	4 h à 6 h

Le 31^e jour des mois de mai, juillet et août, il est strictement interdit d'arroser, que votre numéro soit pair ou impair, et ce, pour l'ensemble du territoire.

Notez que quiconque contrevient à ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende.



Arroser, est-ce vraiment nécessaire ?

Non! Une bonne pluie par semaine est suffisante pour garder votre pelouse en santé. En outre, en évitant de couper l'herbe trop courte ou encore en pratiquant l'herbirecyclage, c'est-à-dire en laissant vos résidus de gazon sur le sol lors de la tonte, vous contribuez à ce que votre pelouse conserve son humidité. En appliquant ces quelques conseils, vous éviterez non seulement l'arrosage abusif — la cause de la majorité des problèmes liés aux aménagements paysagers mais de plus, vous économiserez une grande quantité d'eau potable.

Vente-débarras

À QUI LES MEILLEURES TROUVAILLES ?

Vous souhaitez dénicher des objets uniques ou vous départir des vôtres? Ne manquez pas la traditionnelle vente-débarras du printemps les 14 et 15 juin prochain, de 9 h à 21 h. Voilà une belle occasion de donner une deuxième vie à vos biens usagés tout en réduisant votre empreinte environnementale!

En cas de pluie lors des deux jours de la vente-débarras, l'activité sera remise à la fin de semaine suivante. Toutefois, s'il pleut une seule journée, cette dernière sera reportée à la semaine suivante, alors que l'autre aura lieu à la date prévue.

Potagers communautaires

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE SANTÉ

Repentigny a la chance de disposer d'un très grand potager communautaire comportant pas moins de 143 lots mesurant 3,05 m par 6,1 m (10 pi par 20 pi), le tout accessible à la communauté repentinoise.

Envie de jardiner cet été? Réservez dès maintenant votre espace auprès de l'organisme Les Potagers communautaires de Repentigny à potagerderepentigny@gmail.com.



Rendez-vous au repentigny.ca/permis-declaration-travaux pour obtenir tous les détails. Si vous avez besoin d'aide pour effectuer votre demande, prenez rendez-vous avec notre équipe en composant le 450 470-3840 ou par courriel à permis@repentigny.ca.

Projets de rénovation en vue?

DEMANDEZ VOTRE PERMIS EN LIGNE

À l'approche de la saison estivale, vous projetez peut-être de faire installer une piscine creusée ou hors terre, une clôture pour sécuriser votre petit coin de paradis ou encore un cabanon pour ranger vos jeux d'eau. Quelle que soit la nature de votre projet, été comme hiver, nos services en ligne vous permettent de le concrétiser en un clic, sans même vous déplacer.

Pour recevoir des avis sur les collectes spéciales par texto et courriel, inscrivez-vous au hop.repentigny.ca.

Pour plus d'informations : repentigny.ca/collectes
Info-environnement : 450 470-3830 ou info-environnement@repentigny.ca